

SUBSIDES—*Suite.*

M. Monk—*Suite.*

tructions à chaque département?—7709; On pourrait alors remplacer le département des Travaux publics par un autre plus utile—7709.

Hon. Préfontaine—Le gouvernement dans ces changements a fait disparaître des anomalies nombreuses—7709; on a attribué au ministère de la Marine le chenal maritime de Montréal à Québec et l'aménagement du Saint-Laurent, on a laissé aux Travaux publics les travaux de construction proprement dits—7710; la question du chenal est une question nationale—7711; historique de la question—7711; avec l'accroissement de la navigation, il y aura de nouveaux besoins, le gouvernement saura y faire face—7712; nous devons marcher de front avec les progrès des Etats-Unis—7712; au mois de novembre on a vu des steamers tirant de 26 à 27 pieds entrer la nuit à la vapeur dans le port de Montréal—7712; le peuple approuvera ce qui s'est fait—7712; M. Préfontaine a été insulté pour avoir accepté le portefeuille autrefois dévolu aux plus grands chefs conservateurs—7712;

M. Monk—Le projet suivi a été tracé en 1844 par l'honorable John Young—7715; l'amélioration du chenal est une question indépendante de la politique—7717.

Hon. Préfontaine—Il est faux que le projet actuellement en cours d'exécution date de 1844—7717; historique—7718; les plans ont été dressés en 1899, ce qu'il reste à faire, rapport—7718; avec ceci le chenal sera le mieux outillé et le mieux éclairé qui existe—7719; on ne s'arrêtera pas là—7719.

M. Sproule—Regrette qu'on ait dépouillé un ministre d'Ontario pour satisfaire la cupidité de M. Préfontaine—7720.

M. Taylor—Se plaint qu'on ait acheté dans le département un drapeau français et un drapeau américain, l'Union Jack doit suffire—1721.

Hon. Préfontaine—C'était pour la réception du duc d'York—7721; la gauche est-elle fâchée qu'on l'ait bien reçu—7722.

COMPAGNIE DE POISSON DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Hon. Préfontaine—La compagnie de poisson de la Nouvelle-Angleterre a obtenu le privilège de prendre des provisions et de débarquer à Vancouver le poisson qu'elle pêche dans les eaux internationales, et de l'envoyer en transit sur le marché de Boston—7686;

Hon. Haggart—Le gouvernement n'avait pas le droit de faire cela—7688.

M. Macpherson—Cette compagnie a fait la richesse de la côte du Pacifique—7687; elle expédie le flétan à trois cents débits de poissons dans la Nouvelle-Angleterre—7688; la concession lui a été accordée à condition d'employer des pêcheurs canadiens, d'acheter des provisions canadiennes—7687; que nous importe si ce sont des Américains qui nous dotent des industries nécessaires—7688; les Canadiens n'ont pas les capitaux nécessaires ou ne pressentent pas les bénéfices à faire comme les Américains—7688.

SUBSIDIES—*Suite.*

M. Maclean—De cette façon toutes les pêcheries du Canada peuvent passer aux mains des Américains—7688.

Hon. Préfontaine—Le décret a été rendu en 1896 sous le ministère de sir Louis Davies—7689.

Hon. Paterson—Le gouvernement n'a rien fait d'illégal—7690; le décret se renouvelle d'année en année et aucun droit n'est abandonné—7690; si nous abolissons cet arrangement ce sont les pêcheurs et les marchands de Vancouver qui y perdront—7690.

CONGELATEURS DE BOITE.

M. Lefurgey—La brochure du ministère louange le département au sujet des congélateurs de boite, citation—5085; article du "Halifax Herald" blâmant le fonctionnement des congélateurs—5086;

M. Johnston (A.)—C'est un écrit anonyme—5087.

M. Lefurgey—Prétend-on que ces informations sont fausses?—5089.

M. Johnston (A.)—Déclare carrément qu'elles le sont—5089.

ECLAIRAGE DU SAINT-LAURENT.

M. Robinson (J.)—La navigation n'est pas sûre, le chenal n'est pas éclairé—5089; le chenal est balisé avec des branches vertes—5089; l'accident du "Canada" et du "Cap Breton" est dû au mauvais état du chenal—5089.

Hon. Préfontaine—L'endroit où l'accident est survenu est le plus large et le plus éclairé du chenal—5091; une enquête va être faite—5091; il est injuste de dire que l'accident provient de l'état du chenal—5091.

M. Taylor—Se plaint de la destitution à court avis des gardiens de phares—5093; il se plaint qu'on ait remplacé le pétrole par l'acétylène ce qui enlève du travail à de vieux employés—5094; il se plaint de la création des ateliers de Prescott; il croit qu'un membre du gouvernement est intéressé dans une manufacture de carbone pour faire l'acétylène—5094

Hon. Préfontaine—La substitution de l'acétylène au pétrole a été recommandée par M. Fraser, ingénieur des phares, nommé par les conservateurs—5094.

PRIMES AUX PECHEURS.

M. Lefurgey—Demande pourquoi la somme payée en primes aux pêcheurs a diminué—5084; pourquoi pas de primes aux pêcheurs de homards—5085.

Hon. Préfontaine—Cite les remarques du rapport de la Marine—5084; la même somme est votée tous les ans, mais les primes payées varient suivant les prises—5084; on ne paie pas de primes aux pêcheurs de homards parce que la loi ne le prescrit pas—5085.

M. Lefurgey—Rien dans la loi n'empêche les pêcheurs de homards de participer aux primes—5102; la prime est l'intérêt provenant des \$4,500,000 accordés par la commission des pêcheries de Halifax; si, comme le demandent les provinces, on